

THEATRES

TULANE.

La délicieuse comédie musicale "Nobody Home," est représentée au Tulane pendant la semaine. C'est une pièce remplie de mélodies attrayantes de danses remarquables, et de dialogues amusants. Les décors et la mise-en-scène sont splendides, les costumes des actrices sont du dernier chic.

ORPHEUM.

Houdini, le célèbre magicien est l'attraction principale à l'Orpheum pendant la semaine. Il fait des tours en apparence impossibles, l'un de ces merveilleux spectacles l'horrible dans une cage hydraulique d'invention chinoise.

Les Croiseurs français en Adriatique

(Extrait de l'article de René Milan, "Les Vagabonds de la Gloire," paru dans "la Revue de Paris," du 15 janvier.)

L'Adriatique est notre fief. Les croiseurs en usent comme si l'Autriche n'existait point. Ils montent, circulent, s'arrêtent devant les îles, défient les côtes sans qu'aucun ennemi visible les attaque. De Cattaro, sans doute, les sous-marins sortent journellement, en quête du gibier de prix que forment nos carènes. Mais le hasard, ou notre vigilance ont détourné le malheur. On veille, on s'éveille, rien ne survient.

Tantôt, à l'occident, se traînent au ras de l'eau les sables de l'Italie; quelques dunes flottent au-dessus d'Ortrante ou de Brindisi, c'est tout ce que nous connaissons, depuis quarante jours, de l'activité des hommes. Le phare de Santa-Maria di Leuca marque la pointe extrême de terre latine; il est mécanologique; on dirait une aiguille pâle sortie dans l'air bleu, la nuit, son étal repose sur les mousselines de l'horizon. C'est un des amis solitaires de notre solitude.

Vers les côtes orientales, d'autres amis surveillent notre écheminement; les côtes désolées de l'Albanie et de l'Épire, ou bien l'archipel ionien, l'enfer joyeux de pierre.

L'Albanie et l'Épire, nous tentent, sants et maudits. Partout où règne l'Élan demeure la dévastation. La base des montagnes s'enfonce au sein de l'onde, et elles semblent colossales; la mort habite leur flanc gris. Un chand soleil, pourtant, les enlumine et des mains diligentes y pourraient retrouver la vigne ou l'olivier; mais on ne voit que grumeaux de roche et cratères de torrents. Par endroits, un cercle jaunâtre et pelé fait tache sur la pierre. La florissait jadis un bâtiment d'Albanie ou d'Épire. L'incendie l'a détruit et la rage des hommes n'y a laissé qu'un désert calciné.

Un silence vertigineux s'écoule de ces montagnes. Il tombe, et roule sur l'eau bleue, d'un bleu dur dont il semble qu'un marteau ferait jaillir des étincelles. Nul ne séjourne en ces parages.

mornes. Le long des havres et des criques, des barques aux voiles levées prennent au vent toute la vitesse qu'il faut pour passer en hâte. Ces barques transportent des montagnards, emplies au fond des cales commo moutons en bergerie. Dans ces royaumes de brigands, tout est si dangereux que les brigands eux-mêmes préfèrent aux voyages terrestres les incertains périodes de la mer.

Notre croiseur arrête ces nefs loqueteuses. Alors le chargement humain jaillit de la cale, et son angoisse prouve qu'il attend sa dernière heure. VMS de peaux de mouton, harachats de poignards et de pistolets, ces miséreux assurément reculent dans leur âme un lot de crimes inconnus; chaque fois qu'ils y trouvent profit, ils trahissent ou massacrent. Leur cerveau plein de ténèbres ignore qui nous sommes et pourquoi nous venons. Nous ne pouvons être que des justiciers pourvus de canons tout-puissants.

L'officier visiteur les détrompe, par gestes, cela va sans dire. Les passagers demeurent soupçonneux, leurs prunelles aigües surveillent le visiteur, qui désigne les cales et ordonne d'en sortir le contenu. Les sacrifiants comprennent: nous sommes des pillards qui laisseront vie sauve contre marchandise. Ils hissent pélemèle leurs chapelets de figures, leurs faisceaux de poisons secs, leurs petits sacs de maïs, misérables nourritures de ces misérables. Ils les étalent au pied du pillard en redingote galonnée; leur langage caillouteux et leurs mains dressées gesticulent vers le Christ. Allah ou bien le Génie des Casernes, que plus rien de précieux ne reste en cale! L'officier bouleverse les sacs, en ouvre quelques-uns, de peur que des bidons d'essence ou des caisses d'explosifs n'empruntent cette voie subreptice vers Cattaro ou Pola. Ses doigts fureteurs ne reconnaissent que figures ou harangs qui donnent à ses ongles un reluit d'épicerie. Négligemment, il essuie du mouchoir les éraillés mélangés au sucre des fruits et ses yeux sévères font une dernière inspection de la barque. Des bons bandits retombent dans l'inquiétude. Ils ne comprennent plus. Que leur veut-on? L'un d'eux parle, et tout à coup les visages se rassèrent.

C'est de l'or qu'on exige, de la belle monnaie trébuchante, une rangon facile à emporter. Les plus riches extraient de leur ceinture des pièces aux effigies effacées de principicules balkaniques; les indigents alignent sur leur paumés des sous et des centimes forlous, limés, bous à peine pour bouillonner les vareuses de nos matelots. Un vieux bachi-bouzouk, blanchi au temps et à la pointe des moustaches, n'a pas un sou vaillant; accroupi sur le tillac, il s'égare un chapelot noirci et demande à son Dieu l'absolution des peccadilles d'antan. Les autres supplient. Les femmes baissent les mains et les genoux de l'étranger en redingote; les enfants crient comme des chèvres...

Noble, l'officier visiteur embarqué dans sa balénière, et fait le geste de dédaigner qui renvoie toute cette misère à ses destinées. Le pilote hisse la voile; le richard rempoche ses piastres et le gneu ses deniers, le bachi-bouzouk se tait.

P. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président. -EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REPARIS PHONE HEMLOCK 403

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT. 23 février 1916.

Table with columns: Steamers and destination, Moutillage, and various ship names like Agnoria, Liverpool, Westwego, etc.

BAIQUES.

Hilgarder, Havre. Sotaparn. Gantock, Liverpool. Trossim.

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

Table listing ships en route for New Orleans: ORLEANS, LIVERPOOL, GIBRALTAR, AMSTERDAM, BARRY, STAVANGEL, SANTIAGO, PALERME, LAS PALMAS, SHIELDS, HAVRE.

TOITURES

Protections, plâtres, etc. en caoutchouc. Tuiles en métal galvanisé. Fourneaux et poêles à huile.

B. V. REDMOND & SON, 314-316-318-320 rue Chartres.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON DEMANDE - Solliciteurs pour vendre l'annuaire de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnerez dix cents par chaque annuaire vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges désemparés. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York, N. Y. 10 mars, 3 p. m. Times - dim mer ven - 12

PERSONNEL.

M. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abéille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3187.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL

Départs NEW YORK pour BORDEAUX

LAFAYETTE 25 février, 3 p. m. ROCHEFORT 1 mars, 3 p. m. CHERBOURG 11 mars, 3 p. m. LA TORRAINE

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL, 28 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNOUCE JUDICIAIRE. Charles Ferran & Co., Inc., vs. William M. Wren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 11487 - En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, faisant partie d'un certain plan tiré par Bringer, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires universels d'Alexandre Mingo, devant l'Écuyer Chapella, ancien notaire, la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. J. Fontenot, le 2 juin 1890, et qui est annexé à un acte passé devant A. Berthoulet, et à un acte passé en cette ville, le 7 septembre 1890, et qui est porté par l'acte Mingo des légataires universels de ce dernier, et par le dit acte de partage de la dite portion de terre entre lesdits J. J. et E. Berthoulet.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le nouveau lit du bayou St-Jean, entre les points P et C à l'ouest, et par le lit du bayou Bayou St-Jean sur les côtés nord, sud et est. Lesdits et-ajointes hypothécaires étant à présent connus comme tels, et l'annuaire comme tel d'indemnité.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant. Faculté de rembourser devant la Paroisse d'Orléans, un dépôt de dix pour cent du montant de la vente.

ANNOUCE JUDICIAIRE. Louis Knop, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, U. MAHMAN et F. RICHARDSON, Avocats pour le demandeur. Fév. 23-27 mars 3-6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Malatier Pizati. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 11488 - Division 1

Avant que je ne sois donné à la créancier de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons qu'ils ont pour prétendre que lesdits biens ne sont pas distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. J. A. WOODRUFF, Greffier. J. L. WARDEN, E. F. FRECHOUX, Avocats. Fév 19 23 26

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNOUCE JUDICIAIRE. James Talcott vs. H. Nalk.

Vente du contenu d'une mercerie et d'un magasin de nouveautés.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 11472 - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 28 février 1916, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Sur les lieux No. 721 rue Duval.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Comptant sur le lieu. Louis Knop, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, ERNEST T. FLORANCE, Avocat pour le demandeur. Fév 17 18 20 23

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Système District, portant les numéros municipaux 225 et 227 rue Broadway, dans l'Étât borné par les rues Ferdinand, Audubon et Elizabeth.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Alvina M. Fleury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 11483 - En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Étât No. 27 de Greenville, borne par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant